

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 18

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249591>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

beaucoup d'hommes pour réclamer le droit de suffrage féminin, qui seul amènerait les réformes morales nécessaires.

Hélas ! ne me faites pas dire que les femmes sont trop heureuses ! Les femmes heureuses qui n'ont besoin de rien, tandis que d'autres ont besoin de tout, ont une terrible responsabilité et une terrible dette à payer, elles n'ont pas le droit d'être indifférentes aux progrès de la société. C'est ce sentiment de responsabilité que je voudrais voir plus développé parmi elles.

On a eu raison de nous parler de nos responsabilités familiales, mais on a trop oublié de nous parler des responsabilités sociales qui sont nôtres par le seul fait que nous sommes des créatures humaines et que nous avons une conscience.

Beaucoup de femmes trouvent très commode de ne pas réfléchir et de se réfugier derrière les opinions de leur mari. Mais nous avons aussi une conscience et une intelligence et c'est nous qui en sommes responsables et pas notre mari.

Ne croyez pas que je vienne prêcher ici la discorde du ménage. En aucune manière, mais je crois que celles qui réfléchissent et qui agissent d'après leur conscience sont pour leurs maris de meilleures femmes et de meilleurs appuis que celles qui se bornent à se cacher derrière eux par une sorte de paresse.

Nous sommes responsables, Mesdames, du mal que nous n'empêchons pas, ou contre lequel nous luttons trop faiblement. Rappelez-vous le vieux proverbe : Qui ne dit mot consent. Et c'est justement parce que nous ne voulons plus consentir à l'alcoolisme, à la criminalité des enfants, à l'immoralité qui s'étale sous toutes ses formes, que nous demandons l'aide de toutes les femmes pour obtenir le droit de suffrage, qui seul nous permettra de lutter efficacement contre tous ces fléaux.

Pour me résumer, vous reconnaisserez que si, dans le corps humain un membre est amputé, l'individu est profondément diminué. Il en est de même pour les nations. Un pays amputé pour ses affaires publiques de la force et de l'intelligence des femmes est comme l'individu amputé d'un bras ou d'une jambe. Les populations qui ont deux yeux pour voir et deux pieds pour marcher se diminuent en s'obstinant à ne voir que par le seul œil masculin les difficultés à résoudre et à ne marcher que du seul pied masculin vers les buts poursuivis.

Nous subissons les lois que nous n'avons pas préparées et dont beaucoup nous paraissent mauvaises. Nous payons les impôts que nous n'avons pas votés et, puisque nous aidons aux recettes, nous devrions surveiller la dépense. Si les députés que nous n'avons pas élus défendent des idées que nous détestons, nous n'avons aucun recours contre eux.

On décide des guerres et nous n'avons pas voix au chapitre, et pourtant c'est nous qui faisons les soldats, qui les portons et les nourrissons. Les femmes sont aussi patriotes que les hommes et elles sont les premières à donner leurs fils quand il s'agit de défendre leur pays, mais elles ont horreur des guerres inutiles, car la femme... et la femme seule sait ce que vaut un homme et ce que coûte de fatigue et de souffrance la mise au monde d'un seul homme. Elle n'est donc pas disposée à gaspiller la vie humaine; et pourtant, on lui tue ses fils sans qu'elle ait le droit d'intervenir.

Elle n'a le droit d'intervenir que pour soigner les blessés et pour tâcher de réparer les folies que les hommes ont faites, et qui souvent auraient pu être évitées.

Si nous nous sommes habitués pendant des siècles à cette mauvaise marche du monde, parce que le règne de la force brutale était absolument prédominant, nous reconnaissons aujourd'hui qu'il y a eu terriblement d'erreurs et d'injustices commises.

Nous ne voulons plus les tolérer, car ce sont les faibles qui en ont souffert.

Si l'homme s'est trompé en voulant tout diriger seul alors que la chose n'était pas possible, la femme a à se reprocher une certaine paresse et trop d'indifférence pour son propre avenir et l'avenir de la race. On ne lui a pas donné, mais elle n'a pas assez demandé et elle a mal envisagé ses responsabilités.

Nous sommes des êtres responsables, Mesdames, et ce que nous demandons aujourd'hui en demandant le suffrage, ce n'est pas le repos et la jouissance, ce n'est pas de travailler moins; c'est le droit, au contraire, de servir *davantage*, mais avec plus d'efficacité, c'est le droit de servir, non en femmes assujetties et soumises, mais en femmes qui donnent volontairement et joyeusement leurs forces, leur intelligence et leur cœur.

DE WITT-SCHLUMBERGER,
Présidente de l'Union française pour le suffrage des Femmes,
Vice-présidente du Bureau de l'Alliance internationale.

De-ci, De-là...

On sait que le *Journal* va organiser un scrutin « blanc », au moment des prochaines élections françaises. C'est-à-dire que, par les soins de ce quotidien, des urnes seront préparées, où les femmes pourront déposer un bulletin au nom de leur candidat; et ces bulletins, recueillis et comptés par le *Journal*, permettront de se rendre compte : 1^o du nombre de femmes en France qui s'intéressent à la politique; 2^o des changements que pourra amener le suffrage féminin dans l'orientation de cette dernière.

L'expérience est intéressante, si elle est sérieusement organisée, et peut constituer une excellente propagande pour notre cause. C'est donc une idée que nous pourrions reprendre une fois ou l'autre. Mais il nous semblerait préférable, dans notre pays, où l'on n'est pas seulement, mais où l'on vote aussi, d'attendre, pour organiser à notre tour ce « scrutin blanc », qu'une question de principe touchant directement les femmes (alcoolisme, jeux de hasard, etc.) soit posée devant le peuple. Les femmes voteront dans ce cas-là avec plus d'intérêt que sur une simple question de personnes.

* * *

Les socialistes chrétiens de la Suisse romande, réunis à Orbe le dimanche 15 mars, ont nommé présidente une femme : Mme Hélène Monastier. Cela ne s'est jamais vu ! a-t-on dit...

Dans dix ans cela paraîtra tout naturel, et dans vingt ans, on sera stupéfait qu'il n'en ait pas toujours été ainsi.

* * *

Le 7 mars dernier a été fêtée la quatrième journée internationale des femmes socialistes, pour protester contre l'écrasement économique et social de la femme, et pour revendiquer les droits administratifs et politiques les plus élémentaires dont elle est privée.

A Genève, cette manifestation avait réuni quatre à cinq cents personnes. L'Association genevoise pour le Suffrage féminin et l'Union des Femmes y étaient représentées. Et le *Mouvement Féministe* a été largement distribué à la sortie par les soins des organisatrices et à leur demande. Nous les remercions ici de cette preuve de solidarité féminine qui nous a fait grand plaisir.

* * *

Certains journaux — et je pourrais en citer en Suisse romande — se sont hâtés d'utiliser l'acte de Mme Caillaux et ses conséquences, comme une nouvelle base à des arguments antiséministes, et même antisuffragistes. *La Française* publie, sur ce sujet, un excellent article dû à Mme J. Misme, sa rédactrice en chef, dont nous détachons les passages suivants :

« On ne manquera pas de dire que cette intervention armée dans une querelle de mots, cet élan impulsif pour couper court à la discussion, cela est bien féminin, et que c'est ce qu'il faut attendre des femmes si elles réussissent à s'introduire dans la politique.

« En réalité, ce crime plaide tout le contraire : Mme Caillaux n'est

à aucun degré une féministe. C'est, dans toute la force du terme, la femme traditionnelle « seulement femme », dont l'esprit est demeuré exempt de préoccupation intellectuelle et sociale. C'est la belle et souriante créature que les grands travailleurs apprécient comme la compagne idéale auprès de qui se reposer de leurs soucis. Son geste, qu'on y prenne garde, est le geste traditionnel féminin en temps de crise. C'est celui des héroïnes classiques, de Judith, de Charlotte Corday, de la femme qui, à l'écart et dans l'inaction, ne comprend rien à la bataille, s'énerve, s'affole et, soudain, assassine. Les autres voulaient sauver leur pays; celle-ci a voulu sauver son mari. Il lui eût suffi de la moindre intelligence de la vie politique pour savoir qu'elle allait le perdre peut-être irrémédiablement. L'acte qu'elle a commis est issu de la vieille conception du rôle féminin dont elle et tant d'autres furent sujettes.

« En douant la femme de toute la science de la vie, le nouvel idéal entend l'armer de raison et de calme courage contre toutes les surprises et contre l'injustice même... »

* * *

Nous reproduisons, d'après le *Woman's Journal*, ce tableau très clair de la situation suffragiste aux Etats-Unis, au début de 1914:

Etats où les femmes votent: Wyoming, Colorado, Utah, Idaho, Washington, Californie, Oregon, Kansas, Arizona, Alaska, Illinois.

Etats où le suffrage féminin a été accepté par les Chambres, et sera présenté à la votation populaire en 1914: Montana, Nevada, Dakota-Nord, Dakota-Sud.

Etats où le suffrage féminin a été accepté par les Chambres en premier débat, et doit encore être soumis à un vote parlementaire avant d'être présenté au peuple: Iowa, New-Jersey, New-York, Pensylvanie.

Etats où des pétitions et des initiatives sont lancées: Missouri, Nebraska, Ohio.

Ajoutons que les Chambres de New-Jersey et du Massachusetts ont émis des votes favorables au suffrage féminin, depuis que ce tableau a été fait.

Quand pourrons-nous en dresser un pareil pour nos cantons suisses? et que nous sommes en retard sur la grande Confédération transatlantique!

* * *

On nous écrit:

« Mardi 24 mars 1914, les Neuchâtelois eurent le privilège d'assister à la soutenance de thèse de M^{me} Marguerite Evard, professeur à l'Ecole secondaire du Locle et licenciée ès-lettres. Le sujet en était: *L'Adolescente* (essai de psychologie expérimentale).

« Le corps professoral universitaire fut unanime à louer la belle ordonnance de ce travail, l'originalité de la méthode d'information, la somme énorme de labeur consciencieux accompli par la candidate, et la valeur des éléments nouveaux apportés à la psychologie par cette étude. Aussi *L'Adolescente* marque-t-elle une date dans les annales de la pédagogie, et nous engageons tous ceux que l'éducation de la jeunesse féminine intéresse, — tout spécialement les parents et les membres du corps enseignant, — à se procurer la thèse de la nouvelle doctoresse. ¹

« M^{me} Evard a fait remarquer combien, jusqu'à présent, on a mal connu la jeune fille. Pourtant, le théâtre et le roman la mettent fréquemment en scène, mais presque personne ne s'est préoccupé d'étudier scientifiquement et méthodiquement cet être en pleine période d'évolution physiologique, morale et affective.

« Reprenant l'idée du pédagogue Binet, M^{me} Evard a employé dans ses recherches la méthode des « tests », qui consistent « dans des travaux rapides, répétés fréquemment, exécutés par tous les sujets en même temps et dans des conditions analogues ». Le dépouillement des tests a permis à l'auteur d'établir scientifiquement des différences entre ses sujets, en notant tous les stades de l'évolution intellectuelle, affective et physique, qui s'accomplit avant, pendant et après l'établissement de la puberté. M^{me} Evard a pu nous donner, après de patientes recherches et des calculs formidables exécutés sur 40 élèves, des certitudes scientifiques sur l'épanouissement mental et affectif accompagnant l'évolution physiologique des adolescentes.

« Malgré l'apparente aridité du sujet, l'auteur a mis tant de clarté dans son exposé, qu'on la suit toujours avec facilité, intérêt et plaisir.

¹ Nous rendrons compte, dans un de nos prochains numéros, du livre de M^{me} Evard. (Réd.)

« La haute valeur pratique de cette remarquable étude psychologique réside dans la recherche d'une connaissance plus juste des adolescentes, connaissance qui seule permettra aux parents et aux éducateurs d'harmoniser l'éducation et l'enseignement avec l'évolution des jeunes filles; aussi est-ce pour nous un devoir autant qu'un plaisir de recommander à chacun la thèse de M^{me} Evard. » E. B.

* * *

Une de nos abonnées nous communique les remarques suivantes, en réponse à la note de la page 31 du numéro de mars du *Mouvement Féministe*:

« Pourquoi ne pas accepter *avocate*? nous avons en français: *oblat*, *oblète*. Par contre, *pastoresse* n'est qu'un pis-aller, il heurte l'oreille; mais que vous semble *d'aumônière* ou de *chapellaine*? ce sont des mots français qu'il s'agirait de faire adopter. Personnellement, j'aimerais assez le vieux mot de *pastoure*, surtout pour la campagne; il s'emploie du reste encore dans les Pyrénées. »

* * *

Un autre abonné, fervent féministe, nous envoie un amusant article du *Temps* sur un petit livre, écrit en 1761 par une « Miledi I... », et intitulé le *Triomphe des Dames*. Cette *Dissertation dans laquelle on prouve que la femme n'est pas inférieure à l'homme* semble avoir été un des ancêtres de nos traités actuels de propagande féministe. Voici, en effet, comment « Miledi P... » s'explique sur la question de l'accession des femmes aux charges publiques:

« Pourquoi le savoir nous est-il inutile? C'est parce que nous sommes exclues des charges publiques. Pourquoi sommes-nous exclues des charges publiques? C'est parce que nous n'avons pas le savoir! Pourquoi (les hommes) sont-ils si industriels à nous éloigner du savoir, auquel nous avons autant de droit qu'eux, si ce n'est dans la crainte que nous ne partagions avec eux, ou même que nous ne les effacions dans l'administration des charges publiques qu'ils remplissent souvent si mal? Le même intérêt sordide qui leur fait envahir tout le pouvoir et les dignités les détermine à nous priver de cette connaissance qui nous aurait rendues leurs compétitrices. »

C'est un peu acerbe de ton; mais il faut se souvenir que c'est exactement l'époque où Jean-Jacques écrivait que « plaire aux hommes, leur être utile, se faire aimer d'eux... leur rendre la vie agréable et douce... voilà les devoirs des femmes... »

On comprend que « Miledi P... » ait protesté!

* * *

Un signe des temps.

L'Académie des Sciences morales et politiques avait mis au concours la question... du suffrage féminin! Mais elle n'a pas voulu se compromettre en marquant ses préférences dans l'un ou l'autre sens, et a décerné un prix au rapporteur suffragiste, comme au rapporteur « anti »!

* * *

D'après le journal anglais, *The Vote*, un juge écossais a puni dans la même session:

de 40 jours de prison un homme qui avait volé deux livres (pounds) de sûcre;

de 14 jours de prison un homme qui avait violé une petite fille. Sans commentaires.

* * *

Le téléphone vient d'être installé, nous disent les journaux, à Constantinople. Et le service des communications est assuré par des dames grecques, arméniennes ou juives. On compte même, au nombre de ces téléphonistes, sept jeunes filles turques. C'est la première fois que des femmes turques travaillent dans des établissements publics ou des usines.

* * *

Les femmes dans la marine.

La veuve d'un docteur de Copenhague, Frau von Bauditz, après avoir passé les examens nécessaires, vient d'être désignée au commandement d'un steamer de 3000 tonnes faisant le service des ports russes et anglais.

* * *

Une discussion intéressante vient d'avoir lieu à la Chambre bavaroise, où une motion a été faite par un député libéral, le Dr Casselmann, pour donner aux femmes l'électoral en matière de tribunaux et de Chambres de commerce. La plupart de ces messieurs, sauf,

naturellement les socialistes, se sont montrés opposés au suffrage politique des femmes, mais plutôt favorables au suffrage sur le terrain économique. Un député du centre a invoqué le fait que, dans les élections pour les caisses d'assurance-maladie, auxquelles une récente loi impériale a donné aux femmes le droit de participer, celles-ci votent en grand nombre, avec intérêt et intelligence.

A la suite de tous ces discours, la motion du Dr Casselmann a été adoptée. Une petite victoire de plus à enregistrer.

* * *

Une compagnie d'autobus, à New-York, à la tête de laquelle se trouve le fameux Edison, va employer des femmes comme conducteurs, parce que, dit-on, elles seront plus polies que les hommes. D'ailleurs, la « chauffeuse » n'est pas une nouveauté dans les pays anglo-saxons, les offres et les demandes de place dans les annonces de plusieurs grands journaux suffragistes en font foi.

* * *

Quelques chiffres comparés concernant le travail industriel des hommes et des femmes, en Angleterre, d'après les derniers recensements :

Fabriques de feux d'artifice: femmes 3784, hommes 2934.

Altumettes: femmes 1957, hommes 743.

Industries textiles: femmes 642041, hommes 400474.

Boulangerie: femmes 66242, hommes 43691.

Chocolats: femmes 12508, hommes 6368.

Tabacs: femmes 19312, hommes 7886.

Etc.

Dans les industries textiles, on compte 8833 jeunes filles de 10 à 13 ans, 19948 jeunes filles de 13 ans, et 30617 de 14 ans.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

L'Amour de Claire.¹

Après les pages saisissantes qui, dans « La Vie tragique de Geneviève » nous ont fait suivre presque jour après jour la cruelle destinée d'une ouvrière à domicile, voici qu'il nous est donné d'étudier avec M^{me} Louise Compain un autre problème tout aussi actuel et non moins intéressant : celui de l'activité sociale de la femme — particulièrement de la femme mariée. Est-il possible à cette dernière de concilier ses devoirs au foyer avec les devoirs que lui impose la conception moderne de la vie ? Peut-elle être complètement femme et cependant consacrer une part de son temps et de ses aptitudes à des intérêts qui dépassent le cercle étroit de la famille ?

Nous allons voir comment M^{me} Compain résout cette difficulté.

Claire Bertal, l'héroïne du nouveau roman, est un type féminin — avant que féministe — éminemment noble et généreux. Belle, douée d'un charme prenant qui émane de toute sa personne, de ses attractions physiques, de son intelligence, de sa parole, c'est une créature d'élite.

Pourquoi est-elle devenue féministe ? Elle pleurait encore la mort d'un fiancé quand ses parents, en gens pratiques, ont tenté d'obtenir son consentement à un mariage de raison « parce qu'il fallait songer à l'avenir, se créer une situation ».

Claire se la créera, cette situation, mais seule, mais sans se résoudre au marché qu'on lui propose. Son travail du jour achevé, il lui reste des loisirs. Alors, elle étudie les problèmes sociaux et bientôt collabore avec ardeur aux œuvres de propagande féministe. Cette activité la satisfait entièrement jusqu'au jour où un grand amour partagé entre dans sa vie.

¹ « L'Amour de Claire », Roman par Louise Compain, Calman-Lévy, Editeurs.

Robert Dardennes, directeur d'une importante revue, a accueilli ses articles. Tout de suite, il s'est senti attiré par sa beauté, par ses qualités intellectuelles, par la dignité de son caractère. Le seul défaut qu'il lui trouve, ce sont ses opinions féministes. Dans leurs rencontres, chacun tente de convertir l'autre à sa manière de voir : peine perdue. L'amour seul, un amour profond et passionné met un terme à leurs discussions. Claire s'y abandonne avec une confiance absolue. Mariée, elle s'y absorbe une année entière jusqu'après la naissance de l'enfant. On pourrait croire qu'elle n'éprouve plus rien du vif intérêt qu'a su lui inspirer le sort des travailleuses. Mais cet intérêt ne fait que sommeiller sous l'afflux des sentiments nouveaux qui ont modifié l'existence de la jeune femme : une occasion suffit pour le réveiller dans sa plénitude. D'anciennes compagnes de labeur viennent à elle avec une prière : consentira-t-elle à leur accorder son concours pour une campagne en faveur de l'assistance aux mères ?

Claire n'a pas l'ombre d'une hésitation ; même, elle n'est pas sans ressentir quelques remords de ce qu'on ait été obligé de la solliciter pour qu'elle se préoccupât de nouveau des femmes moins heureuses qu'elle. « Demain, elle allait rentrer dans l'autre vie, dans celle qui est impersonnelle, où le cœur s'élargit au contact des autres coeurs. Elle n'aimerait pas moins son mari et son enfant, mais elle venait de l'éprouver, elle ne pouvait pas n'aimer qu'eux. Hier, elle avait chéri les idées avec son cœur privé d'affections personnelles ; puis elle avait savouré l'enivrante douceur d'appartenir à un être adoré et de le retrouver dans l'enfant né de leur amour ; demain, elle connaîtrait les deux bonheurs : celui des tendresses prochaines et celui de l'action qui entraîne les existences chétives dans le grand courant de la vie en travail. Sa joie serait parfaite. Sa poitrine se gonfla et des larmes montèrent à ses yeux... »

Hélas ! Claire est loin de prévoir la gravité de sa décision. Si Dardennes ne s'est point opposé à ce qu'elle parlât dans une réunion, en la voyant entraîner l'assistance par la chaleur de sa conviction et, sans doute, aussi par la séduction de sa beauté, il souffre de tous ces regards posés sur elle. Pour se montrer conciliante, elle renonce — non sans chagrin — à prendre désormais la parole en public, mais elle continue à écrire, et son mari est encore jaloux — jaloux du temps qu'il croit lui être volé, jaloux des pensées de sa femme alors que, pourtant, celle-ci veille sur l'enfant avec la même tendre sollicitude.

Les froissements, avoués ou non, se multiplient, s'accentuent jusqu'à la crise où tout amour moins fort que le leur, moins généreux que celui de Claire, eût infailliblement sombré. Sans un reproche, sans une petitesse, la femme sait pardonner la trahison de son mari et celui-ci apprend à respecter son travail. « Ne savait-il pas que, si elle aimait toute la vie, elle l'aimait aussi lui, et plus profondément et plus noblement que celles dont la tendresse est bornée aux murs étroits de la maison ? Il devinait que, si elle savait aujourd'hui offrir un visage où rayonnait le même sourire, c'est qu'elle puisait en quelque amour plus haut une force qui n'appartient point à l'amour exclusif et jaloux ? »

La jeune femme, de son côté, est encore plus attentive à ne pas le froisser, à choisir, pour se consacrer au travail, les heures où il est absent. Et voici qu'une tendresse nouvelle les unit l'un à l'autre. Et Claire médite : « Elle le comprenait maintenant, l'évolution de la femme devait entraîner une évolution de l'homme. Combien de générations ne faudrait-il pas pour qu'il acceptât que la femme vécût pour la vie et qu'il ne la regardât plus comme créée pour son seul plaisir ; pour que les hérédités